

CAMP SKI ET PRIERE

Organisé par l'Association St Martin

DU 18 AU 25 FEVRIER 2023 A SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS (05)



Ce camp, organisé par l'association Saint Martin est destiné à tous les jeunes de 11 à 18 ans désireux de participer à une semaine de vacances dans la continuité des activités de l'aumônerie paroissiale. C'est l'occasion pour eux de prendre un temps de détente et d'oxygénation au milieu de l'année tout en découvrant ou en approfondissant la foi chrétienne dans le cadre de la vie fraternelle placée sous le regard du Christ. Cette année, nous aurons la joie de jumeler notre aumônerie à celle d'Avance au Large de Laval.

1. *Présentation du camp*

- Lieu du séjour : Lycée Professionnel privé Poutrain
rue de l'église
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas
- Date de départ* : samedi 18 février 2023, tôt le matin de Nogent-le-Roi
- Date de retour : samedi 25 février 2023, tôt le matin à Nogent-le-Roi
- Prix du séjour† : (il est possible de faire plusieurs chèques, en inscrivant au dos le mois d'encaissement souhaité) :
 - 460€ : tarif bienfaiteur
 - 410€ : tarif extérieur à l'aumônerie
 - 310€ : tarif jeune de l'aumônerie
 - 260€ : tarif dégressif si 2, ou 3 enfants
- Transport : le transport aller-retour s'effectuera avec la compagnie de car Lécuyer.

* Les horaires seront précisés dans les semaines précédant le départ.

† Chèques à l'ordre de l'Aumônerie Saint Martin.

Contacts pendant le camp :

Don Etienne Renard (*prêtre*) : 07 52 03 95 68

Don Louis-Marie Boët (*prêtre*) : 07 68 90 57 68

Don Augustin Varenne (*diacre, directeur du camp*) : 06 30 70 69 04

2. Matériel à emporter

- Un drap housse, un oreiller et une taie
- Sac de couchage (**couverture non fournie**)
- Affaires de rechange
- Affaires de toilette + serviette de bain
- **Affaires de ski (combinaison, bonnet, écharpe, gants)**
- Chaussures après-ski ou résistantes au froid + chaussures d'intérieur
- Chaussons
- **Lunettes de soleil/masque (indispensables pour le ski)**
- **Crème solaire et stick lèvres**
- Petit sac à dos pour les excursions de la journée
- **Gourde d'eau d'au moins 1 L**
- De quoi prendre des notes (un cahier et un stylo)
- Argent de poche : 20€ maximum (pour des cartes postales ou souvenirs)
- Médicaments si nécessaire (avec l'ordonnance)
- Aube et cape (pour les servants, servantes)
- Instrument de musique (transportable)
- Jeux de société (petits formats)
- **Pique-nique pour le déjeuner du trajet aller** (*nous arriverons pour le dîner au lycée*)

3. Esprit du camp

Il est important que chaque jeune désire vivre l'esprit du camp, esprit chrétien et familial, garanti par le respect de certaines règles de vie. Nous veillerons à l'expliquer à tous et à permettre à chacun de se sentir responsable du bien commun, matériel bien sûr, mais surtout humain et spirituel.

Pour cette raison, nous nous gardons la possibilité, en cas de problème, de renvoyer tout jeune qui ne respecte pas ce contrat moral.

Pour permettre à tous de créer un véritable esprit de groupe, de s'ouvrir aux autres et de profiter le plus possible des bénéfices du camp, mais aussi pour éviter les risques de vol, de perte, ou de casse, **les téléphones mobiles sont proscrits pendant le camp.** Dans le même esprit, nous nous passerons également de jeux vidéo, tablette, mp3, revues, maquillage, tabac, bonbons, etc.

AUTORISATIONS DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL

UN EXEMPLAIRE PAR JEUNE INSCRIT

A remplir par les parents ou le responsable légal :

Je soussigné(e),, responsable légal de, l'autorise à participer au camp porté par l'association Saint Martin (Nogent-le-Roi) jumelé avec l'aumônerie d'Avance au Large de Laval du 18 février au 25 février 2023.

J'autorise la direction du camp à faire participer mon enfant à toutes les activités organisées dans le cadre du camp, ainsi qu'à mettre en œuvre, en cas d'accident, les traitements qui peuvent être reconnus nécessaires par un médecin.

J'autorise la diffusion des photographies de mon enfant prises dans le cadre du camp pour les usages suivants : sites web du diocèse ou de la paroisse, publications dans des brochures de la Pastorale des Jeunes du diocèse ou de la paroisse. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation. Cette autorisation donnée à titre gracieux, est valable à compter du

Fait à le

Signature de l'adulte (précédée de 'lu et approuvé') :

A remplir par le jeune :

Je soussigné(e),, m'engage à vivre de mon mieux ce camp dans un esprit d'approfondissement de ma foi chrétienne et d'amitié avec mes camarades de mon aumônerie et des autres aumôneries. Je promets de faire de mon mieux pour respecter le règlement de vie qui me sera donné pour le bien de tous et de faire preuve de discipline et de fair-play dans toutes les activités proposées.

Signature du jeune :

FICHE DE LIAISON SANITAIRE

UN EXEMPLAIRE PAR JEUNE INSCRIT

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE : Tél :

ADRESSE :

SECURITE SOCIALE :

ASSURE NOM : Prénom :

Adresse :

Nom et adresse de votre centre :

MUTUELLE NOM :

Adresse :

Numéro de contrat :

RESPONSABILITE CIVILE / DOMMAGES AUX TIERS / ASSISTANCE RAPATRIEMENT

NOM de votre compagnie :

Adresse :

Tél :

Numéro de contrat :

PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

NOM : Tél :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Vaccinations

BCG : Date :

DT Polio : Date :

Hépatite (facultatif) : Date :

Votre enfant a-t-il déjà subi une intervention ? Oui / Non

Laquelle : Quand :

Votre enfant est-il allergique ? Oui / Non

- Allergies alimentaires :

.....

- Allergies médicamenteuses :

.....

- Si oui, quels sont les symptômes ?

.....
.....

- En cas de crise, que faut-il faire ?

.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il un traitement en cours ?

Si oui, indiquez le nom et la posologie de ses médicaments :

.....
.....

Si votre enfant présente d'autres troubles bénins

(sommnambulisme, crise de colite, etc.) merci de nous le préciser

.....
.....

Date de rédaction de cette fiche :

ASSURANCE SKI

Elle est obligatoire pour cette activité sportive ; nous devons légalement et pratiquement savoir vers qui nous tourner si votre enfant a un accident. Plusieurs possibilités existent :

1. Votre assurance (bancaire, mutuelle, habitation...) couvre les sports d'hiver. Dans ce cas, il vous suffit de nous faire parvenir une photocopie de celle-ci.
2. Vous n'avez pas d'assurance pour les sports d'hiver :
 - a. Vous demandez à votre assurance une extension ou vous en payer une (et vous nous faite parvenir une copie)
 - b. Vous demandez à l'organisation du camp de faire assurer votre enfant pour un coût supplémentaire de 18€/enfant.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le plus tôt, je renvoie par courrier ou scan, ou dépose les documents suivants :

Au presbytère de Nogent le Roi ou de Maintenon - Camp ski et prière

- L'autorisation des parents complétée et signée (Une par jeune) (p. 3)
- La fiche de liaison sanitaire complétée (Une par jeune) (p. 4 et 5)
- La photocopie de l'attestation d'assurance / mutuelle
- La photocopie des vaccins sur le carnet de santé ou le certificat de vaccination
- La photocopie de l'assurance pour le ski
- Le règlement du solde du camp* (*chèque à l'ordre de « Aumônerie Saint-Martin »*) :

Je conserve précieusement jusqu'à la fin du camp :

- La liste des affaires à emporter (p. 2)
- Les contacts du directeur et des animateurs (p. 2)

* Acomptes versés déduits.